

MISE EN ACTIVITÉ À PARTIR DE LA NOTE DE FRANCE STRATÉGIE

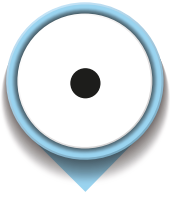
Les performances économiques et environnementales
de l'agroécologie

LIVRET ÉLÈVES - PARTIE 1
comprendre les enjeux actuels de l'agriculture



Aurélié PEREZ-TELLIER,
Professeure d'ESH au lycée Clément Marot de Cahors (Académie de Toulouse)

Alice GRÉMILLET et Julien FOSSE
Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie,
La note d'analyse n°94, France Stratégie, AOÛT 2020.



Introduction

L'actualité illustre fréquemment le fait que l'objectif de performance économique (efficacité ; compétitivité ; croissance) peut entrer en contradiction avec des objectifs de développement durable, notamment en termes de préservation de l'environnement. L'agriculture est un secteur d'activité qui manifeste particulièrement des tensions exacerbées entre économie et écologie. Alors qu'elle s'appuie directement et largement sur l'utilisation du capital naturel (terres, photosynthèse et plus largement fonctionnement des écosystèmes), l'agriculture est l'un des facteurs du réchauffement climatique, de la pollution des sols et de l'érosion de la biodiversité.

En ces temps de crises plurielles, notamment économique et écologique, la réconciliation de l'économie et de l'écologie est une nécessité impérieuse. Au niveau macroéconomique, ceci renvoie à l'accord de Paris ou encore au Green Deal s'articulant à une nouvelle réforme de la politique agricole commune (PAC). Mais cet enjeu global doit donner lieu à un enracinement au niveau microéconomique et à une déclinaison en diverses actions. C'est ainsi que l'on voit monter depuis la fin des années 2000 une véritable préoccupation autour de l'agroécologie en tant qu'alternative à l'agriculture conventionnelle, qui présente des atteintes à l'environnement. Comment inciter les exploitants agricoles à passer à des méthodes plus respectueuses de l'environnement ? Comment les convaincre de la rentabilité d'une telle conversion ? A quelles difficultés ce choix se heurte-t-il ?

Nous consacrerons le livret 1 à mieux comprendre les limites de l'agriculture conventionnelle telle qu'elle est pratiquée en France notamment, afin de nous attacher dans le livret 2, à la compréhension de l'agroécologie et de ses avantages, en nous appuyant tout particulièrement sur la note d'analyse n° 94 de France Stratégie publiée en août 2020 par Alice Grémillet et Julien Fosse et intitulée « Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie ». Cette mise en activité autour de cette publication sera l'occasion de préparer les élèves à la première étape du Grand oral, nouvelle épreuve du baccalauréat réformé à partir de la session 2021.

Référence aux programmes

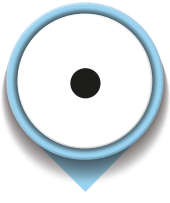
Cette mise en activité (MEA) en Sciences économiques et sociales (SES) à partir de la note de France Stratégie sur « les performances économiques et environnementales de l'agroécologie » propose d'explorer quelques pistes permettant de préparer les élèves au grand oral dès le début de la classe de première générale, en développant leur capacité à s'engager dans la réflexion, à construire une parole propre et à s'exercer aux arts oratoires. Pour cette mise en activité, les élèves sont encouragés à mobiliser leurs acquis de la classe de seconde, et à poursuivre leurs apprentissages dans le cadre du programme de l'enseignement de spécialité en SES en classe de première générale. Au-delà, le travail personnel des élèves s'inscrit dans l'ensemble du cycle terminale (première et terminale générale).

1. L'accord de Paris est le tout premier accord mondial juridiquement contraignant sur le changement climatique, adopté lors de la conférence de Paris sur le climat (COP21) en décembre 2015. Cet accord définit un cadre mondial visant à éviter un changement climatique dangereux en limitant le réchauffement de la planète à un niveau nettement inférieur à 2 °C et en poursuivant les efforts pour le limiter à 1,5 °C. Il vise également à renforcer la capacité des pays à faire face aux conséquences du changement climatique et à les soutenir dans leurs efforts

https://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris_fr

2. Dès son élection à la tête de la Commission européenne en 2019, la présidente européenne de l'exécutif Ursula von der Leyen (...) a proposé un Pacte vert ("Green Deal"), orienté autour d'une ambition pour l'UE : devenir climatiquement neutre à l'horizon 2050. Pour ce faire, la Commission souhaite que l'Union européenne respecte des objectifs intermédiaires élevés : -55 % d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 d'ici 2030. Un taux que le Parlement européen a même proposé de relever à -60 %. Domaine transversal par excellence, la politique environnementale de l'Union pousse cette dernière à engager des réformes dans certains secteurs majeurs de son action tels que la politique agricole commune (PAC) ou encore l'énergie. [Le Green Deal est] financé à hauteur de 1 000 milliards d'euros sur 10 ans.

<https://www.touteurope.eu/actualite/dossier-le-pacte-vert-au-coeur-de-l-action-europeenne.html>






I. GÉNÉRALITÉS

On peut mettre l'accent sur certains aspects du préambule du programme de spécialité SES en classe de première générale :

- *Il s'agit de « contribuer à la formation civique des élèves grâce à la maîtrise de connaissances qui favorisent la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. [...] Comme les autres disciplines scientifiques, les sciences économiques et sociales articulent modélisation et investigations empiriques pour rendre compte de façon rigoureuse de la réalité sociale et mettre en question les prénotions. [...] Ils [les élèves] sont familiarisés avec les différentes modalités d'investigation empirique utilisées en sciences sociales (méthodes quantitatives et qualitatives). »*
- *Comme tous les enseignements, cette spécialité contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée, jusqu'à la remettre en cause si nécessaire, pour accéder progressivement à la vérité par la preuve. Si ces considérations sont valables pour tous les élèves, elles prennent un relief particulier pour ceux qui choisiront de poursuivre cet enseignement de spécialité en terminale et qui ont à préparer l'épreuve orale terminale du baccalauréat. Il convient que les travaux proposés aux élèves y contribuent dès la classe de première. »*

Prérequis en termes de SAVOIRS et objectifs liés :

La question « **Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?** » du programme de la classe de seconde générale et technologique a permis aux élèves de comprendre que la production résulte de la combinaison de travail, de capital, de technologie et de ressources naturelles et de connaître les principaux indicateurs de création de richesses de l'entreprise (chiffre d'affaires, valeur ajoutée, bénéfice) et les principales limites écologiques de la croissance. Dans le cadre de la remobilisation de ces acquis, on pourra mettre l'accent sur les objectifs suivants :

-  *Mettre en évidence qu'une exploitation agricole est une entreprise, donc soumise à la nécessité d'équilibrer ses coûts et ses recettes afin d'assurer sa pérennité et de lui permettre de réaliser un profit.*
-  *Souligner qu'une exploitation agricole, comme toute entreprise, combine des facteurs de production de nature variée.*
-  *Montrer que les choix de facteurs de production et d'intrants d'une exploitation agricole ont des répercussions au niveau écologique et introduire la notion d'externalité négative et positive.*



Référence au programme d'enseignement de spécialité SES en première générale et objectifs pouvant être poursuivis dans le cadre de cette MEA :

Quelles sont les principales défaillances du marché ?

- Comprendre que le marché est défaillant en présence d'externalités et être capable de l'illustrer par un exemple (notamment celui de la pollution).
- Être capable d'illustrer l'intervention des pouvoirs publics face à ces différentes défaillances.



Objectifs faisant le lien entre le programme officiel de spécialité SES de première et la note de France Stratégie :

-  Montrer que les producteurs sur les marchés agricoles standards ne supportent pas la totalité des coûts qu'occasionnent leur production et génèrent des externalités négatives en termes de pollution des sols et de réduction de la biodiversité .
-  Souligner les différents objectifs que les pouvoirs publics (à l'échelle locale, nationale, voire européenne) pourraient être amenés à privilégier : la fourniture de services écologiques ; le principe d'équité relativement aux revenus des agriculteurs ; la protection des marchés par des labels et des contrôles certifiant la qualité des produits agricoles dont la production prend en compte les considérations environnementales.

Prolongement dans le programme d'enseignement de spécialité SES en terminale générale :

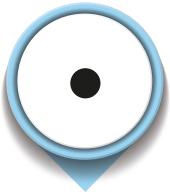
Quelle action publique pour l'environnement ?

- Comprendre que l'action publique pour l'environnement articule différentes échelles (locale, nationale, européenne, mondiale).
- En prenant l'exemple du changement climatique :
 - connaître les principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement : réglementation, marchés de quotas d'émission, taxation, subvention à l'innovation verte ; comprendre que ces différents instruments présentent des avantages et des limites, et que leur mise en œuvre peut se heurter à des dysfonctionnements de l'action publique ;

L'agroécologie apparaît comme un des moyens de lutter contre le réchauffement climatique. Dans ce cadre, les pouvoirs publics sont amenés à privilégier certains instruments comme la réglementation ou les subventions à l'innovation verte. L'idée d'une taxation n'est pas à exclure en application du principe pollueur-payeur.

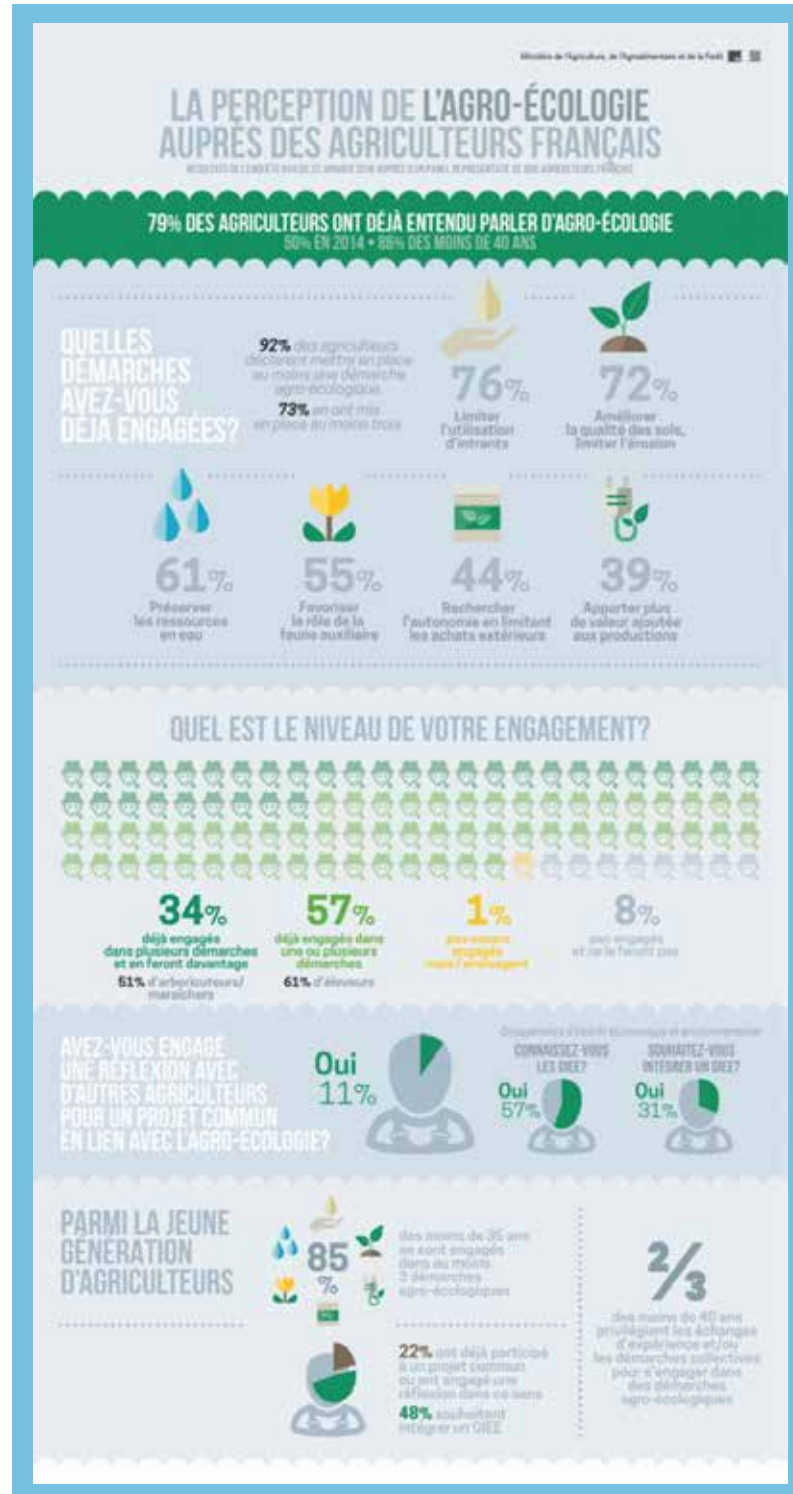
II. SAVOIR-FAIRE

- **Calcul, lecture, interprétation :**
 - Proportion, pourcentage de répartition.
 - Taux de variation, coefficient multiplicateur
 - Moyenne arithmétique simple
- **Lecture et interprétation :**
 - Tableau à double-entrée.
 - Représentations graphiques :
diagramme de répartition, représentation de séries chronologiques.

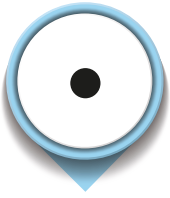


Sensibilisation

DOCUMENT 1



Enquête BVA menée pour le compte du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en janvier 2015 auprès de 655 agriculteurs constituant un échantillon représentatif des 311 106 agriculteurs professionnels français. Infographie réalisée par la revue Entraid' <https://www.entraid.com/articles/lagroecologie-vue-agriculteurs>



Questions

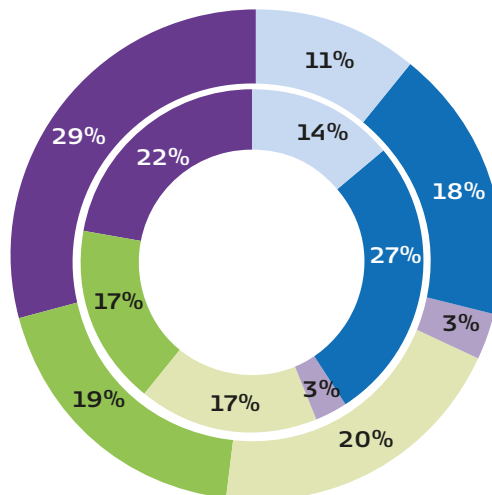
Q1. Quels sont les grands enseignements de ce sondage ? Vrai/faux

- A Sur 100 agriculteurs interrogés, 92 en moyenne ont déjà mis en place au moins trois démarches agroécologiques. **Vrai/Faux**
- B 61 % des entreprises ayant mis en œuvre des démarches pour préserver l'eau sont des agriculteurs. **Vrai/Faux**
- C 51 % des agriculteurs interrogés qui sont déjà engagés dans plusieurs démarches et qui souhaitent en faire davantage sont arboriculteurs ou maraîchers. **Vrai/Faux**
- D Les arboriculteurs/maraîchers sont sous-représentés parmi les agriculteurs interrogés ayant déjà engagés une ou plusieurs démarches agroécologiques et souhaitant en entreprendre davantage. **Vrai/Faux**
- E Les éleveurs sont surreprésentés parmi les agriculteurs interrogés ayant déjà engagé une ou plusieurs démarches agroécologiques. **Vrai/Faux**
- F 1 % des agriculteurs interrogés ne sont pas engagés dans une démarche d'agroécologie. **Vrai/Faux**

Q2. D'après ce sondage, l'agroécologie est-elle populaire auprès des agriculteurs ?

Q3. Quel problème pose ce type de sondage ?

DOCUMENT 2

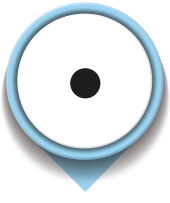


Transformation énergie	Industrie manufacturière	Déchets (centralisé)
Résidentiel / tertiaire	Agriculture / sylviculture	Transports

CITEPA-SERRE-secteur-d/CO2e.x.lsx

Source : CITEPA - FORMAT SECTEN - avril 2019

https://www.citepa.org/wp-content/uploads/publications/secten/Citepa_Secten-2019_Rapport_Completv3.pdf



Questions

- **Q1.** Sur 100 tonnes de gaz à effet de serre (GES) émises en France en 2017, combien sont liées à l'agriculture/sylviculture ?
- **Q2.** Comment cette part de l'agriculture dans les émissions de GES a-t-elle évolué entre 1990 et 2017 ?

DOCUMENT 3

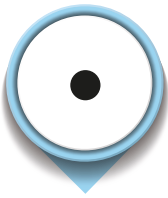
Vidéo Le Monde : « Pesticides : pourquoi la France en consomme de plus en plus »
Vidéo publiée par Mouna El Mokhtari, le 18 août 2018



https://www.lemonde.fr/planete/video/2018/08/18/pesticides-pourquoi-la-france-en-consomme-de-plus-en-plus_5343812_3244.html

Questions

- **Q1.** Quelle proportion de la surface cultivée se fait en agriculture biologique en France ?
- **Q2.** Quel lien peut-on faire entre l'agriculture biologique et l'utilisation de pesticides ?
- **Q3.** Pourquoi l'usage de pesticides s'est-il fortement développé en France après la seconde guerre mondiale ?
- **Q4.** Illustrez par des données chiffrées le fait que la productivité de l'agriculture s'est considérablement accrue entre la fin de la seconde guerre mondiale et aujourd'hui.



Q5. Que redoutent les agriculteurs français si l'utilisation de pesticides leur est interdite ?

Q6. Que met en évidence l'étude de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) en association avec le centre national de la recherche scientifique (CNRS) publiée dans la revue Nature en juillet 2016 dont il est question dans la vidéo ?

Q7. Quelles sont les alternatives envisagées à l'usage des pesticides dans la vidéo ?

DOCUMENT 4

Le plan Ecophyto s'inscrit dans les conclusions du Grenelle de l'environnement de 2008, ainsi que des orientations de la directive-cadre européenne de 2009 consacrée à l'« utilisation durable des pesticides ». Il vise à réduire l'utilisation, les risques et impacts des produits phytopharmaceutiques. Lors de son lancement, en 2009, le plan avait été baptisé « Ecophyto 2018 » car l'objectif principal était de réduire l'utilisation de pesticides de 50 % à l'horizon 2018. Cet objectif n'a pas été atteint : devant le constat d'une mise en place très lente et de résultats très faibles en la matière, le gouvernement a confié au député Dominique Potier une mission parlementaire pour rénover le plan. Ce travail a abouti à la mise en place en 2015 du plan Ecophyto II puis en 2018 du plan Ecophyto II+ [Nda].

ÉCOPHYTO Évolution et Objectif

Découvrez toutes ses évolutions et ses nouveaux objectifs :

- Réduire de 50% l'utilisation de produits phytosanitaires, et ce en 3 temps.
- S'insérer au cœur du projet agro-écologique des projets des territoires construits pour l'agriculture de demain.
- Objectif : 50 000 exploitations en agro-écologie.
- Favoriser la performance économique et la performance environnementale des exploitations et l'investissement de l'agriculteur.

2020 2025

AGRI-ÉCOLOGIE PRODUISONS AUTREMENT

De plan pour vous accompagner à préparer votre exploitation aux enjeux de demain.

ÉCOPHYTO En quelques mots...

Un usage réduit de produits phytosanitaires

Diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires est un enjeu de santé publique majeure, mais aussi environnemental et économique. L'enjeu est donc une meilleure gestion des risques sanitaires de la production végétale qui renforce la protection des utilisateurs, des consommateurs et des consommateurs.

→ Des objectifs concrets

- Diffuser le plus largement possible les pratiques économes et performantes en produits phytosanitaires.
- Dynamiser la recherche agronomique sur les pratiques économes en produits phytosanitaires et aussi en combinant les résultats.
- Améliorer votre niveau d'information sur le génocide des maladies et ravageurs des cultures dans un souci d'être le plus performant et le plus sûr possible.
- Accroître votre expertise et celle de vos collaborateurs.

→ Comment ?

En mettant à votre disposition un ensemble d'outils pour vous aider à utiliser de manière plus économe les produits phytosanitaires sur votre exploitation, tout en maximisant sa performance économique.

Favoriser le biocontrôle

La biocontrôle est un ensemble de méthodes de protection des végétaux par l'utilisation de microorganismes naturels.

Ces techniques sont fondées sur les mécanismes et interactions qui régissent les relations entre espèces dans le milieu naturel pour une réduction des risques pour la santé humaine et l'environnement. Le principe du biocontrôle repose sur la gestion des équilibres des populations d'agents vivants plutôt que de leur destruction.

→ Comment ça marche ?

Les produits de biocontrôle se classent en 4 familles :

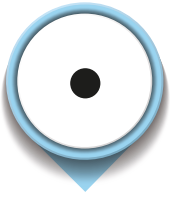
- Les micro-organismes auxiliaires sont des champignons, bactéries et virus utilisés pour protéger les cultures contre les ravageurs et les maladies ou stimuler la vitalité des plantes.
- Les micro-organismes sont des champignons, bactéries et virus utilisés pour protéger les cultures contre les ravageurs et les maladies ou stimuler la vitalité des plantes.
- Les substances à base de plantes sont des extraits de plantes utilisés pour protéger les cultures contre les ravageurs et les maladies ou stimuler la vitalité des plantes.
- Les substances à base de plantes sont des extraits de plantes utilisés pour protéger les cultures contre les ravageurs et les maladies ou stimuler la vitalité des plantes.

→ Développer la recherche

- Mobiliser les efforts de recherche et d'innovation sur la biocontrôle.
- Développer les autres alternatives aux produits phytosanitaires.

Plaquette de présentation du plan Ecophyto éditée par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, consultable en ligne

https://www.ecophyto-pro.fr/data/plaquette_presentation_ecophyto.pdf



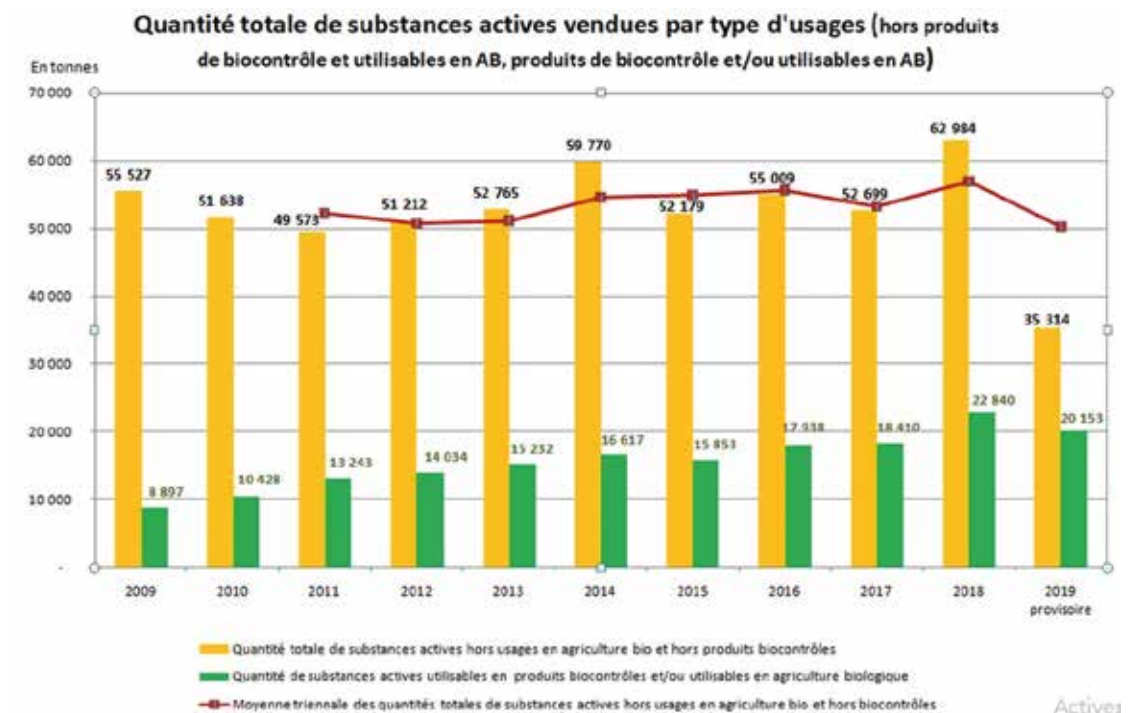
Questions

- **Q1.** Quels sont les objectifs du plan Ecophyto II mis en place par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ?
- **Q2.** Par quels moyens est-il prévu d'atteindre les objectifs que le plan Ecophyto s'est fixés ?

DOCUMENT 5

Les ventes des produits phytopharmaceutiques sont déclarées chaque année par les distributeurs au titre de la redevance pour pollutions diffuses et versées dans la banque nationale des ventes des distributeurs de produits phytopharmaceutiques (BNVD). La présente note rend compte des données provisoires des ventes agrégées à l'échelle de la France entière pour l'année 2019 issues des déclarations réalisées début 2020. (...)

Par ailleurs, les quantités de substances actives³ vendues ne reflètent ni la quantité appliquée, ni la période d'application des traitements. En effet, l'année 2019 (tout comme 2015) est marquée par la hausse de la redevance pour pollutions diffuses au 1^{er} janvier 2019. Les agriculteurs ont eu tendance à stocker des produits phytopharmaceutiques à l'approche de la fin de l'année précédente afin d'anticiper cette hausse.



Traitements : SDES, 2020.

Note : AB = agriculture biologique.

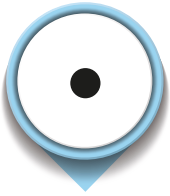
Cet indicateur rend compte de l'évolution des ventes, d'une part, des produits dont la réduction est recherchée (substances actives hors usage en agriculture biologique et biocontrôle) et, d'autre part, des produits qui sont amenés à progresser (promotion des produits de biocontrôle et développement de l'agriculture biologique).

La quantité des produits phytopharmaceutiques hors usage en agriculture biologique et biocontrôle a diminué de 44 % entre 2018 et 2019. La moyenne triennale montre une diminution de 12 % entre 2018 et 2019. La valeur triennale 2017-2018-2019 est la plus basse depuis 2009-2010-2011.

Source : site du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Déclarations de ventes de produits phytopharmaceutiques par les distributeurs au titre de la redevance pour pollutions diffuses et versées dans la banque nationale des ventes des distributeurs de produits phytopharmaceutiques (BNVD)

<https://agriculture.gouv.fr/ventes-de-produits-phytopharmaceutiques-pour-lannee-2019-donnees-provisoires>

- **3.** Substance active : substance chimique qui entre dans la composition d'un produit phytosanitaire ou d'un médicament et qui a des effets positifs ou négatifs sur l'environnement, sur la santé, ...



Questions

- **Q1.** Quel est le sens de la donnée statistique « 35 314 » pour l'année 2019 ?
- **Q2.** « La quantité des produits phytopharmaceutiques hors usage en agriculture biologique et biocontrôle a diminué de 44 % entre 2018 et 2019. » : Comment ce résultat a-t-il été obtenu ?
- **Q3.** Comment la moyenne triennale 2017-2018-2019 (affichée en 2019) est-elle calculée ?
- **Q4.** Calculez la moyenne triennale 2016-2017-2018 (affichée en 2018).
- **Q5.** « La moyenne triennale montre une diminution de 12% entre 2018 et 2019. » : Retrouvez ce résultat.
- **Q6.** « La valeur triennale 2017-2018-2019 est la plus basse depuis 2009-2010-2011. » : Vérifiez cette affirmation.
- **Q7.** Comment les décrochages de 2015 et de 2019 s'expliquent-ils selon le document 5 ?
- **Q8.** Au-delà de la baisse de la quantité vendue de produits phytopharmaceutiques hors usage en agriculture biologique et biocontrôle de 2019 mise en évidence dans vos réponses aux questions 5 et 6, quelle tendance de l'évolution des valeurs moyennes triennales entre 2011 et 2018 se dégage-t-elle ?
- **Q9.** Calculez le coefficient multiplicateur de la quantité de substances actives utilisables en produits biocontrôles et/ou en agriculture biologique entre 2009 et 2019 et formulez le sens du résultat obtenu.

DOCUMENT 6

Une contribution à l'érosion de la biodiversité

Des données scientifiques convergentes :

- **75% de la biomasse d'insectes volants** suivie pendant 27 ans dans 63 aires protégées en Allemagne (Hallmann et al., 2017)
- **30% des oiseaux étudiés** en zone agricole depuis 1990 en France (MNHN-CNRS, 2018)
- **32% des populations de vertébrés classés et suivis par l'International Union for Conservation of Nature (IUCN)** depuis sa création en 1948 (Ceballos et al., 2017)
- **42% des animaux terrestres et des plantes d'Europe et d'Asie centrale** depuis 10 ans (IPBES, 2018).
- **60% des vertébrés étudiés** de 1970 à 2014 à l'échelle planétaire (WWF, 2018)



www.strategie.gouv.fr

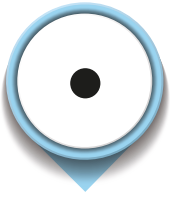


@Strategie_Gouv

#DirectFs

Diapositive extraite du diaporama utilisé par les auteurs, Alice Grémillet et Julien Fosse, de la note d'analyse n°94 de France Stratégie « Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie », lors de la webconférence destinée à présenter cette publication. Ce diaporama est consultable en ligne

https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/presentation_webconference_-_les_performances_economiques_et_environmentales_de_l_agroecologie.pdf



Q1. *Que met en évidence cette diapositive extraite du diaporama de présentation de la note de France Stratégie ?*

SYNTHESE : À partir de vos réponses aux questions des documents 1 à 6, quelle conclusion peut-on tirer de la situation paradoxale dans laquelle on se trouve, entre une agroécologie qui est populaire au niveau déclaratif mais qui est néanmoins peu développée dans les faits ?



À PROPOS

DU PROGRAMME ENSEIGNANTS-ENTREPRISES DE L'INSTITUT DE L'ENTREPRISE

Institut de l'entreprise

29, rue de Lisbonne, 75008 Paris

Tél. : 01 53 23 05 49 - Fax. : 01 47 23 79 01

beatrice.couairon@idep.net

- Cette ressource a été réalisée dans le cadre du Programme Enseignants-Entreprises de l'Institut de l'entreprise développé en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Retrouvez cette mise en activité sur www.melchior.fr ainsi que des cours de SES, des faits d'actualité, des notes de lecture...
- Créé en 1975, l'Institut de l'entreprise est un think tank indépendant de tout mandat syndical ou politique. Association à but non lucratif, l'Institut de l'entreprise a une triple vocation : être un centre de réflexion, un lieu de rencontre et un pôle de formation.



À PROPOS

DE FRANCE STRATÉGIE

- Institution autonome, placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue à l'action publique et éclaire le débat.
- Elle réalise et diffuse à un public large et aux décideurs publics des études originales sur les grandes évolutions économiques et sociales, et les enjeux de soutenabilité.
- Elle produit également des évaluations de politiques publiques à la demande du gouvernement.
- Suivez toute l'actualité de France Stratégie : www.strategie.gouv.fr et sur les réseaux sociaux.

Les publications de France Stratégie sont des ressources que l'on peut proposer aux élèves et mobiliser dans le cadre du traitement des programmes de sciences économiques et sociales. Elles traitent de sujets qui mettent en évidence des enjeux économiques et sociétaux qui entrent en résonance avec ce qui est enseigné.

Les activités proposées ci-dessous à partir de la note d'analyse « Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie » ont pour objectif d'étendre ou d'approfondir certaines connaissances et de travailler des savoir-faire. À partir de la lecture et de l'analyse de documents d'experts, il s'agit de travailler de courts exercices qui éveilleront la curiosité des élèves sur des points d'actualité et inviteront à s'interroger sur les résultats des politiques publiques. Les activités ci-dessous n'ont pas l'ambition d'utiliser chaque élément de la note d'analyse de France Stratégie ; elles constituent un guide pour s'appropriier les principaux enjeux qu'elle met en exergue.

Cette proposition de mise en activité a été pensée de manière modulaire, dans un souci à la fois de liberté et de différenciation pédagogiques.